

Affaires sociales/Enseignements préscolaires publics de Libreville

Des aires de jeux pour environ 1700 apprenants



Le ministre d'Etat Paul Biyoghe Mba s'adressant à ses "petits-fils", hier, à la halte-garderie de Nzeng-Ayong.



Les officiels présents à la cérémonie.



Les bana ont accueilli avec joie la dotation du ministère de tutelle.



Une vue partielle de la dotation devant servir à égayer les tout-petits.

Photo : AJT

Photo : AJT

Photo : AJT

Photo : AJT

Anita J. TSOUMBA
Libreville/Gabon

Cette dotation destinée aux populations économiquement faibles, particulièrement les jeunes filles-mères, a été officiellement remise, hier, par le ministre d'Etat, Paul Biyoghe Mba, en charge des Affaires sociales.

LA halte-garderie de Nzeng-Ayong, dans le 6^e arrondissement de Libreville, a accueilli, hier, la cérémonie de remise officielle des aires de jeux aux établissements préscolaires publics de Libreville. Une cérémonie présidée par le ministre d'Etat, ministre de la Famille, de la

Protection sociale et de la Solidarité nationale, Paul Biyoghe Mba. En présence des responsables d'établissements concernés et leurs apprenants. Occasion pour le membre du gouvernement de relever l'importance de la dotation. S'adressant à ses "petits-enfants", Paul Biyoghe Mba a relevé qu' "à un peuple, il faut deux grandes choses : du pain et des jeux. Le pain c'est le travail. Et pour ce, il faut apprendre pour travailler et avoir du pain plus tard. A côté du pain, il faut des jeux. Pour que tout en apprenant, vous puissiez vous épanouir grâce à des jeux sains comme ceux que nous avons retenus pour vous cette année. Ces jeux viennent compléter la formation que vous recevez ici.

Ces modestes équipements nécessitent effectivement d'être renouvelés, même sans demander beaucoup, nous devons toujours donner beaucoup et toujours, en dépit des difficultés et, chaque fois que ce sera possible..."

Les principaux bénéficiaires de cette dotation gouvernementale sont environ 1700 petits apprenants des haltes-garderies, crèches et autres centres préscolaires de Nzeng-Ayong, Lalala, CP Awendjé, Messani, Likouala et Bas-de Gué-Gué. Ils ont reçu du ministère de la Famille, des trampolines, toboggans, cases à écureuils, tables de jeux, chaises balançoires, tapis ludiques, etc. Les jeunes bénéficiaires n'ont d'ailleurs pas manqué de remercier le donateur, non sans émettre quelques doléances. "Un espace dédié à la petite enfance sans aires de jeux est un handicap. Il faut reconnaître que toutes les structures n'en étaient

vraiment pas équipées et, quand on a installé ces aires de jeux, les enfants ont couru. Parce que ça leur manquait. D'où cette nécessité. D'autre part, ces éléments viennent renforcer les aires de jeux des haltes-garderies qui n'en étaient pas équipées. Nous saluons donc le geste du ministre d'Etat", a relevé, John Ngondo, le représentant des bénéficiaires, par ailleurs responsable de la halte-garderie de Nzeng Ayong. Et de poursuivre "Beaucoup de remerciements signifient secrètement demander davantage. Nous sommes toujours dans le besoin et l'envie de l'épanouissement de nos enfants : pour exemple il faut envisager renforcer les bibliothèques ludiques et les jouets dans les sections. Les capacités d'accueils qui devraient être à 30 élèves par classe sont aujourd'hui à près de 40 à 45 élèves, pour ce qui est de Nzeng-Ayong. Ce, du fait de la trop forte demande en

inscription. Il faut donc penser à ajouter des salles de classe", a plaidé le représentant des haltes-garderies.

A noter que les haltes-garderies sont des établissements publics sous tutelle du ministère des Affaires sociales qui accueillent dans un environnement scolaire, les enfants des populations économiquement faibles (GEF), singulièrement ceux des jeunes filles-mères, âgés de 3 à 5 ans. Donnant ainsi, la possibilité

aux jeunes filles-mères de poursuivre leurs études de façon sereine. Loin d'être un moyen d'encourager ces parents à se complaire dans leur situation, l'initiative a pour objet de leur permettre de prendre conscience de leur situation et de poursuivre leurs études ou formation professionnelle, et/ou trouver une activité génératrice de revenus pour assurer un bel avenir à leur progéniture.

Enseignement Supérieur/Conseil d'administration de l'Université des sciences de la santé

L'USS, l'arbre qui cache la forêt

Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

Le Conseil d'administration tenu, hier, à l'hôtel Boulevard à Acaë a mis en lumière les nombreux maux qui minent cette université d'utilité publique.

HIER, c'était au tour de l'Université des sciences de la santé (USS) de tenir son conseil d'administration. Les travaux, qui ont duré près de cinq heures, se sont déroulés à l'hôtel Boulevard à Acaë, en présence du ministre de tutelle, Guy-Bertrand Mapangou, du maire de la commune d'Owendo, Jeanne Mbagou, des représentants du Syndicat nationale des enseignants-chercheurs (SNEC) et de la Mutuelle, ainsi que de plusieurs notabilités de cette université. Comme lors du conseil d'administration de l'USTM, l'absence des représentants du ministère du Budget a été une nouvelle fois très remarquée.



Le Conseil d'administration de l'USS était présidé par le ministre Mapangou.



Une vue des participants lors de la session.

Photo : SNN

Photo : SNN

Pourtant ce département ministériel est le premier concerné par les questions financières; et donc mieux placé pour éclairer la lanterne des représentants des universités et de la tutelle sur certaines zones d'ombre. Toutefois, il ressort de ce Conseil d'administration, que l'USS, créée en 1970, traverse une mauvaise passe. C'est l'arbre qui cache la forêt. A en juger par la kyrielle des maux qui l'empêchent de bien fonctionner. Au titre de ceux-ci, le rec-

teur Jean-Bruno Boguikouma a cité, pêle-mêle, l'absence d'investissements. En effet, construit vers les années 1970, le Centre universitaire des sciences de la santé (CUSS), devenu USS, prévu pour accueillir 800 étudiants se retrouve, 50 ans presque après jour pour jour, avec une capacité de près 5 000 apprenants, partageant les mêmes structures. A l'exception d'un amphithéâtre sages-femmes de 80 places, d'un restaurant et d'une résidence univer-

sitaire de 100 lits, l'USS n'aura bénéficié, à ce jour, d'aucune nouvelle infrastructure, ni d'aucune rénovation de ses anciens bâtiments. Du coup, l'augmentation de la population étudiante a entraîné une promiscuité indescriptible, compromettant l'apprentissage et favorisant l'échec. Le recteur note aussi l'insuffisance des enseignants-chercheurs de rang A et de vacataires. Toutes choses qui rendent difficile, selon lui, la pratique des enseignements

multiples dans diverses disciplines. A cela, il faut ajouter la réduction drastique du budget de fonctionnement et l'absence du budget d'investissement entraînant, de facto, des difficultés de développement, la démotivation des enseignants-chercheurs, l'insécurité galopante à l'intérieur du campus (braquages, chiens errants, etc.), le manque d'entretien des structures naguère assuré par une société tombée en faillite. Ainsi, même si la liste des manquements n'est pas

exhaustive, les priorités essentielles de l'USS se résument-elles à : la construction en urgence d'un amphithéâtre de 1000 places avec toilettes, la réfection des bâtiments existants et des voiries, la construction d'une barrière, sans oublier la mise en route de trois établissements nouveaux, à savoir la Faculté de pharmacie, la faculté de Maeutique et l'Institut de biologie pour sortir, peu à peu, l'USS des sentiers battus.

Le Conseil d'administration recommande donc la séparation des agences de l'USS et de l'UOB, l'audit des actes pédagogiques, le lancement des inscriptions en ligne, le paiement des cotisations à l'international, l'ouverture de trois grandes écoles, la suppression des frais supplémentaires de la carte scolaire. Et dès le prochain conseil d'administration, la Mutuelle de l'USS rendra désormais compte de l'utilisation des frais qui lui sont alloués.